

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 09 Novembre (09/11/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), Mme Marie-Claude DULAC (représentée par Monsieur Patrice CHARLES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Robert GOZZO est nommé secrétaire de séance.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

05 – 09 Novembre 2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2016

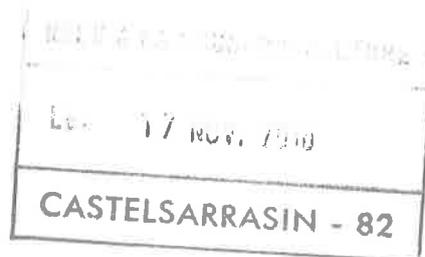
Rapporteur : Mme GARRIGUES.

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les demandes de subvention de l'Union Nationale des Combattants section Moissac et de l'association Moissac Astorga,

Considérant la volonté de la commune de soutenir l'Union Nationale des Combattants section Moissac pour la réparation de leur drapeau et l'association Moissac Astorga pour la statue en l'hommage de M. Ena,

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**



APPROUVE les subventions de fonctionnement exceptionnelles suivantes :

Nom des associations	Montant 2015	Montant 2016
Union nationale des Combattants Section Moissac	0 €	770 €
Moissac Astorga *	2 200 €	3 000 €
* 4 000 € au total : 3 000 € au titre de cette délibération et 1 000 € attribués par la délibération du Conseil Municipal du 21 Avril 2016.		

Pour copie conforme

Moissac le 14 novembre 2016

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

RECEVU A L'ENREGISTREMENT
LE: 17 NOV. 2016
CASTELSARRASIN - 82

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :